ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

CBH MOTORS

SAS au capital de 1000 €
Siège social
98 rue de longvic
21000 Dijon
912 701 125 RCS de Dijon

Par une décision du 25/09/2024, l'associée unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice social clos au 31 décembre 2022.
Mention au RCS de Dijon

AL24015996

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SC FINANCIERE STEPHANIE

SC FINANCIERE STEPHANIE
SC au capital de 850 000 euros
Siège social : 54 Route de Verdun - Château de Paruey - 21250 CORGENGOUX
RCS 529 235 855 DIJON
Le 30 octobre 2024, l'AGE a nommée Co-Gérante, Madame FRANCESCHI Stéphanie née MAGNIEN demeurant 38 Rue de l'Yvette - 75016 PARIS pour une durée indéterminée.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL24016060

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

INTERIEUR 21 ; Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros ; Siège social : 1 Rue du Platane - 21800 QUETIGNY ; 879 795 888 RCS DIJON
Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1er octobre 2024, il résulte que la Société D.E. DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 27 Avenue du Stand - 21000DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 930 190 301 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Dimitri ERRARD,démissionnaire.
L'article 26 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Dimitri ERRARD a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la Société D.E. DEVELOPPEMENT.
Pour avis, La Présidente

AL24016066

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

LMJCA

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social
6 Impasse des Corviottes
21300 CHENOVE
929 620 896 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 01 novembre2024, il résulte que Monsieur Laurent MARASI, demeurant 6 Impasse des Corviottes,CHENOVE (21), a été nommé en qualité de Directeur Général. Les articles 14 et 27 des statuts ont été modifiés en conséquence.
POUR AVIS
La Présidente

AL24016094

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI PALISSY.
Forme : SCI.
Capital social : 3 048 euros.
Siège social : 10 Chemin DE CROMOIS, 21850 SAINT-APOLLINAIRE.
345060016 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 octobre 2024, les associés ont décidé, à compter du 28 octobre 2024, de transférer le siège social à 17 rue Thurot, 21000 Dijon.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24016078

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : MC ARQUEBUSE.
Forme : SC.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 10 Chemin DE CROMOIS, 21850 SAINT APOLLINAIRE.
538699463 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 octobre 2024, les associés ont décidé, à compter du 28 octobre 2024, de transférer le siège social à 17 rue Thurot, 21000 Dijon.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24016079

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : DELACLAVELL.
Forme : SC.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 10 Chemin DE CROMOIS, 21850 SAINT-APOLLINAIRE.
834461048 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 octobre 2024, les associés ont décidé, à compter du 28 octobre 2024, de transférer le siège social à 17 rue Thurot, 21000DIJON.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24016080

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : PLXD.
Forme : SARL.
Capital social : 200000 euros.
Siège social : 10 Chemin DE CROMOIS, 21850 SAINT-APOLLINAIRE.
479957037 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 28 octobre2024, l'associé unique a décidé, à compter du 28 octobre 2024, de transférer le siège social à 17 rue Thurot, 21000 Dijon.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24016084

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : ECURIE DE LA COMBE AUX GEAIS.
Forme : SARL.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : Rue JEAN NIBET, 21121 ETAULES.
452199870 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 septembre 2024, à compter du 31août 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
Madame Cécile BUREAU (partant)
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24016085

MODIFICATIONS DES STATUTS

S.C.I. CHARTRON-DUPARD

SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social : 32 Avenue de la Sablière
21200 BEAUNE
378.400.527 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 22/10/24, il a été décidé, à compter du même jour :
- d'augmenter le capital d'une somme en numéraire de 1 000 000 € pour le porter de 1 524,49 € à 1 001 524,49 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention : 1 524,49 €.
Nouvelle mention : 1 001 524,49 €.
- de transférer le siège social de 32 Avenue de la Sablière 21200 BEAUNE à Grande Rue 21190 PULIGNY-MONTRACHET. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention : 32 Avenue de la Sablière 21200 BEAUNE.
Nouvelle mention : Grande Rue 21190 PULIGNY-MONTRACHET.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL24016090

TRANSFORMATION

DOMAINE SORINE

Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 8 800 €
Siège social : 4 rue Petit
21590 SANTENAY
353 154 404 R.C.S. DIJON

Suivant délibération du 1er octobre 2024, il résulte que :
La Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 1er octobre2024, sans création d'un être moral nouveau.
Le capital et la durée n'ont pas été modifiés.
NOUVELLES MENTIONS :
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole
OBJET SOCIAL :La société a pour objet :- l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime,- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,- la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation,- la réalisation de tous travaux et prestations vitivinicoles,l'élevage de vins pour le compte de tiers,- et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué.
GERANCE : Mr Christian SORINE, demeurant 1 Place de la Poste - 71150 CHEILLY-LES-MARANGES.
CESSION DE PARTS : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, à l'un des co-associés.Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de DIJON.
Pour avis
Le représentant légal
Mr Christian SORINE

AL24016112

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

SAS ROCARD AUDIT

au capital de 11 900 €
Siège social : 3 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON
414 916 346 RCS DIJON

Aux termes d'une D.U.A. en date du 09/09/2024, M. Philippe BENOIT, demeurant34 Bd Eugène Spüller – 21000 DIJON a été nommé Directeur Général, pour une durée indéterminée à compter du 01/10/2024.
POUR AVIS
Le Président

AL24016125

MODIFICATION DU CAPITAL

GOLD EXPERIENCE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège Social : 89 B Route de Pommard
21200 BEAUNE
903 636 181 RCS DIJON

Aux termes de délibérations en date du 21 Octobre 2024, l'assemblée générale des actionnaires a constaté:
La réalisation de l'augmentation de capital, décidée le 31 Mai 2024, de cent quatre vingt euros (180 €) par la souscription d'actions nouvelles, pour porter le capital de mille euros (1.000 €) à la somme de mille cent quatre vingt euros (1.180 €), et de modifier corrélativement les statuts.
Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON.
LE PRÉSIDENT

AL24016126

NON DISSOLUTION

SAS MAISON LEROLLE

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social: 6 Place des Halles
21260 SELONGEY
917 828 212 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis. La Présidente

AL24016127

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BEAUNE LOGISTIQUE SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 23 000 euros.
Siège social :Zone industrielle Beaune-Vignoles - 8, rue du Docteur Barolet. 21200 VIGNOLES
507 808 590 RCS DIJON
Aux termes d'une décision unanime des associés du 30 octobre 2024, la société FML INVEST, SAS au capital de 166.000,00€, siège social 1 Rue de Noiron 21910 Saulon-la-Chapelle, RCS DIJON N° 987 696 580, représentée par M. Michael LIORET a été nommée Président en remplacement de M. Jean-Michel DAENE, démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL24016131

TRANSFORMATION

ESPACE CONTEMPORAIN

Société à responsabilité limitée
Transformée en
société par actions simplifiée
au capital de 825 000 euros
Siège social : ZAC Porte de Beaune
18 rue Buffon
21200 BEAUNE
453 088 064 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1er octobre 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 825 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés,ascendants et descendants. Les cessions d'actions au profit de tiers non associés autres que les ascendants et descendants du cédant sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
M. Jean-Claude ANDRE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son PRESIDENT : M. Jean-Claude ANDRE,- demeurant 2 rue Chatelois - 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE.
Pour avis

AL24016138

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ALG DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 Rue de la Liberté
21000 DIJON
893 459 115 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 31 octobre 2024,l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 18 rue de la Liberté à DIJON (21000), au 13 avenue Albert 1er à DIJON (21000), avec effet au 01/11/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, le Président

AL24016139

MODIFICATION DU CAPITAL

D.E. DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Porté à 1 301 000 euros
Siège social : 27 Avenue du Stand
21000 DIJON
930 190 301 RCS DIJON

Il résulte du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 1er octobre 2024 que le capital social a été augmenté de 1 300 000 euros par voie d'apport en nature pour être porté à 1 301 000 euros.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million trois cents un mille euros (1 301 000 euros).
Pour avis. Le Président

AL24016140

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

QUETZAL

SPFPL AU CAPITAL DE 120?000 €
SIEGE SOCIAL : 12 AVENUE DE GEFELL
70000 ECHENOZ LA MELINE
SIREN 903 129 500 RCS VESOUL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 2024, il résulte que :
Le siège social a été transféré au 6 impasse des Herbues – 21220 URCY, à compter du 6 novembre 2024
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de VESOUL
Pour avis,

AL24016155

// GÉRANCE

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pascale CARILLON, notaire associé à IS SUR TILLE (21120), 31 bis rue François Mitterrand le 14 octobre 2024, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON le **21 octobre 2024 dossier 2024 00047199 référence 2104P01 2024 N 2521**, contenant CESSION DE FONDS DE COMMERCE.
Madame Sandrine Suzanne Charlotte LEBEUF, Buraliste, demeurant à DIJON (Côte-d'Or) 11 D Rue de Bellevue, divorcée en premières noces, non remariée, de Monsieur Philippe, Christophe DIRAND suivant jugement du Tribunal judiciaire de DIJON (Côte-d'Or) en date du 9 mars 2017.
A vendu à La Société dénommée **VICTOM**, Société en nom collectif au capital de 150.000,00 € ayant son siège social à BESSEY LES CITEAUX (Côte-d'Or) 13 Impasse du Tilleul , identifiée sous le numéro SIREN 413668476 immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (Côte d'Or).
Un fonds de commerce de CAFE-BAR auquel est annexé la gérance d'un DEBIT DE TABACS, PMU et FRANCAISE DES JEUX, connu sous le nom de « BAR TABAC LE PASCAL », situé et exploité à DIJON (Côte d'Or), 48 Boulevard Pascal et pour l'exploitation duquel Madame Sandrine LEBEUF est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 845 262 732, moyennant le prix de **CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000,00 €) s'appliquant savoir :**
- aux éléments incorporels : pour CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 €) ;
- aux éléments corporels : pour VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €).
Entrée en jouissance : A compter du jour de l'acte par la prise de possession réelle.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Pascale CARILLON, notaire où domicile est élu à cet effet dans les 10 jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour avis, Le Notaire

AL24016154

// DIVERS

Maître François SAVIOLI
Notaire associé
14 rue Pasteur
21000 DIJON

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me François SAVIOLI, le 28 octobre 2024 Monsieur Patrick Emilien ARNAUD et Madame Marie-France LACLAVERIE , demeurant ensemble à DIJON (21000), 9 rue des Cent Ecus, Mariés à la mairie de DIJON, le 25 septembre1970, sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître JOUFFROY Notaire à DIJON (21000), le 22 septembre 1970, préalablement à leur union.
Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTÉ RÉDUITE AUX ACQUÊTS.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître François SAVIOLI, notaire à DIJON 21000 14 rue Pasteur.
Pour avis et mention
Me SAVIOLI, notaire

AL24016073

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 04/11/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Saint-Martin-du-Mont : Terres, landes - Urbanisme : Zone NC de la carte communale - Libres au 01/01/2025 - 17 ha 58 a 50 ca 'LES CHAMPS RAVIERS' : ZI-0017 - 'LES COMBES POISSENET' : ZO-0004 - 'AUX COTES' : ZS-0077
Montigny-sur-Aube : Terre - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place 37 a 18 ca 'LES CRETS' : ZV-0028
Gevrey-Chambertin : Vigne AOP Gevrey-Chambertin - Urbanisme : Zone A du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place 1 ha 02 a 32 ca 'DU CHATEAU' : AC-0258
Épernay-sous-Gevrey : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU 5 ha 48 a 51 ca 'FOGUYON' : C-0119—0120
Nesle-et-Massoult : Terres, bois - Urbanisme : RNU
1 ha 15 a 50 ca 'LA BROSSE DES FOUCHEREUX' : D-0093 - 'LA FOUCHERE' : ZV-0003
Pernand-Vergelesses : Libre – terre AOC Pernand-Vergelesses 9 a 63 ca 'ES LARRET ET VIGNES BLANCH' : AE-0128
Urbanisme : Zone A du PLU
Dossier Mâlain – Baulme-la-Roche – Montbard
Parcelles en nature cadastrale de terres, verger, jardin, landes et bois-taillis.
La parcelle ZE 0030J/K est en Agriculture Biologique.
Les parcelles cadastrées A 1022, ZE 0030 J/K sises sur la commune de Mâlain, sont occupées sans droit ni titre. Maintien des exploitants sur ces parcelles.
Mâlain : 1 ha 29 a 35 ca 'LA CORVEE' : A-1022 - 'LES COURRIERES' : D-0275 - 'SUR LA GRANDE FORET' : F-0205 - 'LES MOUSSOTS' : ZE-0030
Urbanisme : Zone N du PLU
Baulme-la-Roche : 57 a 50 ca 'PIECE DES BUIS' : B-0083—0084
Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale
Montbard : 45 a 00 ca 'SUR QUIOT' : AC-0089 - 'LA COMME' : AD-0070 - 'DSU DE LA FONTAINE DES DOU' : AE-0189—0191—0193
Urbanisme : Zone N du PLU
Corrombles : Libre, prés
46 a 93 ca 'LA PETITE RUE' : AC-0014—0015
Urbanisme : RNU
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
Verdonnet : Terres - Urbanisme : RNU 14 ha 94 a 50 ca 'CRAIE DE BEAUVAIS' : ZI-0001—0030 - 'LES GAILLARDS' : ZK-0021—0022—0023
Savouges : Terre - Urbanisme : Zone A du PLU 2 ha 67 a 46 'AUX ALLOUERES' : ZC-0045
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Dossier Savouges et Saint-Nicolas-lès-Cîteaux : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
Savouges 01 ha 50 a 67 ca 'EN LESCOURT' : ZA-0043- ZA-0044
Saint-Nicolas-lès-Cîteaux 1 ha 98 a 20 ca 'CONTREE DE LA FONTAINE' : ZA-0039
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **26/11/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24016132

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SASU TMG 21

En liquidation au capital de 500 €
Siège social
10 Rue Monge
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
RCS DIJON 918 314 428

En date du 15/10/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Monsieur BICER Halil, demeurant 10 Rue Monge, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/10/2024.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce DIJON.
BICER Halil

AL24016016

CLÔTURE DE LIQUIDATION

OLEA KEYS

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 28 Rue de la Source
21380 ASNIERES LES DIJON
Siège de liquidation : 28 Rue de la Source
21380 ASNIERES-LES-DIJON
914 283 346 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 16octobre 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 15 juillet2024, déchargé Madame Sabrina THIROT,demeurant 28 Rue de la Source - 21380ASNIERES-LES-DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016093

DISSOLUTION ANTICIPÉE

E3R INVESTISSEMENTS

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : Travoisy
21200 RUFFEY-LES-BEAUNE
Siège de liquidation: Travoisy
21200 RUFFEY-LES-BEAUNE
905 355 400 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16SEPTEMBRE 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Geoffroy SECULA, demeurant 4 Route du Bouchat- 71330 DEVROUZE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Travoisy -21200 RUFFEY-LES-BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le mandat du gérant, Monsieur Geoffroy SECULA,prend fin du fait de la nomination d'un liquidateur.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016136

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVIGNY ST SAUVEUR du 31/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : ADPR Gestion Siège : 7 Boulevard de l'Europe, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 500 euros Objet : activités liées au fonctionnement d'un groupe : services administratifs, saisie comptable, logistique, ressources humaines, communication évènementielle. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société ADPR Groupe, Société par Actions Simplifiée au capital de 519 728,00 euros, dont le siège social est 29 Allée les Hauts du Bois de Grancey, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 887 497 717 RCS DIJON, représentée par Monsieur Romain PASCAL, Président. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL24016108

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVIGNY ST SAUVEUR du 31/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : ADPR Energies; Siège : 7 boulevard de l'Europe, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 500 euros Objet : La production et la vente d'énergie électrique générée à partir d'installations photovoltaïques. La production et la vente d'énergie électrique à partir d'installations exploitant les sources des énergies renouvelables et notamment à partir d'installation de panneaux photovoltaïques et de champs éoliens. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La Société ADPR Groupe, Société par Actions Simplifiée au capital de 519 728,00 euros, dont le siège social est 29 Allée les Hauts du bois de Grancey, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, immatriculée au Registre du commerce et des

ANNONCES LÉGALES

sociétés sous le numéro 887 497 717 RCS DIJON, représentée par Monsieur Romain PASCAL, Président. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président

AL24016109

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01/11/2024, il a été constitué une EURL dénommée:
GARAGE GUILLAUMONT
Objet social :
- la réparation (mécanique, carrosserie, peinture, électricité) et le dépannage de tous véhicules ou engins motorisés et de leurs pièces et accessoires neufs ou d'occasion ;
- l'achat, la vente, l'échange de tous véhicules ou engins motorisés et de leurs pièces et accessoires neufs ou d'occasion ;
- la vente de produits accessoires et de pièces automobiles ;
- la location de véhicules de tourisme et utilitaires de moins de 3,5 tonnes sans chauffeur et d'outillages ;
- service de carte grises ; reprogrammation moteur
Capital : 11 000 euros
Gérance : Mr GUILLAUMONT Guillaume demeurant 6 Grande Rue - 89700 MOLOSMES pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de DIJON

AL24016111

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR du 31/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ADPR Rénovation
Siège : 7 boulevard de l'Europe, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : rénovation tous corps d'états, plâtrerie,peinture, revêtements de sols et muraux, plafond électricité, menuiserie extérieure et intérieure,petite maçonnerie, agencement intérieur
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société ADPR Groupe, Société par Actions Simplifiée au capital de 519 728,00 euros,dont le siège social est 29 allée les Hauts du Bois de Grancey, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX,immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 887 497 717 RCS DIJON,représentée par Monsieur Romain PASCAL,Président.
Directeur général : Monsieur Arnaud BARATIN, demeurant 8 bis Impasse de la Vavaude 21920 NOIRON SOUS GEVREY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24016116

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date des 29 et 30 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GEO INVEST
Siège : 37 Rue Elsa Triolet - Parc Valmy, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'activité de marchand de biens et notamment achat, mise en valeur et vente de tout bien immobilier. L'activité de promotion, construction, rénovation immobilière, la réalisation de lotissements. L'activité de location immobilière.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : la Société INGETECH, SAS au capital de 5 000 € dont le siège social est situé à DIJON (21000), 37 Rue Elsa Triolet, Parc VALMY, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro SIREN 482 862 596.
Directeur Général : M. Laurent HAAS demeurant à DIJON (21000), 19 Rue de Montmartre.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
POUR AVIS
Le Président

AL24016124

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHASSAGNE-MONTRACHET (21190) du31 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile de portefeuille.
Dénomination sociale : FAMILIALE FCTX.
Siège social : 8 Route de Santenay à CHASSAGNE-MONTRACHET (21190).
Objet social : l'acquisition sous quelque forme que ce soit et la gestion de toutes valeurs mobilières ;la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles,financières, mobilières ou immobilières, agricoles ou vitivinicoles,Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 2 870 163 euros, constitué à concurrence de 2 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 2 870 161 euros au moyen de l'apport de 3 794 parts sociales de la société DOMAINE MICHEL NIELLON (immatriculée sous le n°353 908 015 RCSDIJON).
Gérance : Madame Françoise COUTOUX,demeurant 8 Route de Santenay à CHASSAGNE-MONTRACHET(21190).
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant plus des trois-quarts des parts sociales.Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis, la Gérance

AL24016134

NIÈVRE

// MODIFICATION

DÉCÈS D'UN CO-GÉRANT

Société civile immobilière

LA FONTAINE DES MOUTOTS
SCI au capital de 47564,09 €
Siège social
Rue de la Fontaine des Moutots
58350 Colméry
388 608 234 RCS de Nevers

Par décisions extraordinaires du 24/07/2024, l'associé unique a pris acte de la cessation des fonctions de co-gérant de Mme WAGEMANS Elisabeth suite à son décès survenu le 26/03/2024, sans pourvoir à son remplacement.
Mention au RCS de Nevers

AL24015767

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL

Aux termes de l'AGE du 30/04/2024 de la SAS GARAGE LAMOUREUX-CANS, au capital de 25 000 €, siège social : Le Poteau, 58190 RUAGES, RCS NEVERS 818196339.
Conformément à l'article L223-42 du code du commerce, il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis,
Le Président, Francis LAMOUREUX

AL24015998

CHANGEMENT DE GÉRANT

GAEC DE VAUVELLES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet de la Nièvre
le 13 mars 2015
Siège social
3949 route de Maux - La Motte
58290 LIMANTON
RCS NEVERS – N° 479 239 782

Suivant délibération d'AGE du 15 octobre 2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de Mme Marie-Agnès MICHOT et en conséquence de la poursuite de la gérance par M. MICHOT Marc et Justin.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, les gérants

AL24016072

CESSION DE PARTS SOCIALES

CASTEL DU MORVAN

SCI au capital de 200,00 €
Siège social : 17 route de Courcelles
58210 LA CHAPELLE-SAINT-ANDRÉ
479 609 000 RCS de NEVERS

En Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2024, les associés de la SCI Castel Du Morvan ont décidé de modifier les statuts comme suit :
Mme CHATON-QUERRIEN Chantal, associée majoritaire, cède deux (2) parts sociales à M. CHATON-QUERRIEN Gordon
M. CHATON-QUERRIEN Gordon est nommé nouvel associé de la SCI.
La répartition des parts sociales devient :
Mme CHATON-QUERRIEN Chantal : 34 parts sociales,
M.CHATON-QUERRIEN Gordon : 2 parts sociales,
Héritiers indivis de M. CHATON Steve 4 parts sociales.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Mention à faire au RCS de Nevers

AL24016081

NON DISSOLUTION

LA BOUCHERIE DE BOUHY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue Le Tertre
Hôtel du Lion d'Or
58310 BOUHY
914 119 995 RCS NEVERS

Le 10.10.2024, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce.
Pour avis

AL24016083

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 10 septembre 2024, Madame Marie Sophie SALÜN,demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE, 15, rue du Sanitas, a été nommée co-gérante à compter du 10/09/2024, pour une durée indéterminée, de la SCI LES PATUREAUX NORD, Société Civile Immobilière au capital social de 7.622,45 euros, dont le siège social est à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), Ancienne route de Villechaud, RCS NEVERS 380.017.715. Modification sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL24016107

NON DISSOLUTION

CACEN GROUPE TAPIN

Société par actions simplifiée
au capital de 130 100 euros
Siège social : ZA des bardebouts
58150 POUILLY SUR LOIRE
908 226 566 RCS NEVERS

Le 23.10.2024, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.225-248 et de l'article L.227-1 du code de commerce.
Pour avis

AL24016123

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 2/08/2024, concernant la mise en location gérance entre la société NILI FOOD, immatriculée au RCS de NEVERS N°925001208 et la société SAS PERO, immatriculée au RCS de NEVERS N°949364566.Il a lieu de lire : […] un fonds de commerce de café, bar, salon de thé, restauration traditionnelle, préparation et vente de plats à emporter, situé à LUZY, 1 rue Diderot […].
Pour avis.

AL24016012

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location, tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de Onlay (58) 1 ha 95 a 15 ca 'CHAMP DES PIERRES' : D-0309—0324—0325
Cmne de Gâcogne (58) 1 ha 50 a 95 ca 'LES COUPES' : C-0372—0374—0375 - 'BOIS DE LA COUAT' : C-0610—0614 - 'LES VIEILLIERS' : C-0759 - 'LES BRULONS' : C-0714
Cmne de Decize (58) 6 ha 01 a 13 ca 'CHAMPS DE LA CHAPELLE' : AC-0032—0033—0034—0035—0036—0037—0038—0041 - 'LES GOURS' : AD-0163
Cmne de Arleuf (58) 49 a 10 ca 'LES OUCHOTTES' : B-0049
Cmne de Bouhy (58) 3 ha 71 a 78 ca 'PIECES DU BOIS CHEVAUT' : YP-0469—0470 - 'LES PHILVAUX' : YP-0267—0268—0297—0298—0452 - 'CHAMPS DE LA RUE' : YS-0345—0349—0368 - 'LES PETITES OUCHES' : YS-0293—0303—0305—0317—0319—0322—0324 - 'LES BOUCHIS' : YS-0143 - 'LES TERRES ROUGES' : YS-0225—0250 - 'LE BOIS CLAIR' : YS-0150—0175—0178—0194—0206—0210—0215 - 'CHAMP DU BOIS CLAIR' : YS-0492—0513 - 'LE BOIS ROBERT' : YS-0446 - 'LES CHETIFS BOIS' : ZC-0045—0057
Et, par extension, Cmne de Dampierre-sous-Bouhy (58) 89 a 65 ca 'LES SABLONS' : ZN-0045

Cmne de Bitry (58) 2 ha 70 a 55 ca 'BOIS DU CHETIF PRE' : A-1317 - 'LES MOUILLERES' : ZB-0047—0050 - 'CHAU ME TABOULEAU' : ZH-0156 - 'LES OUCHEROTTES' : ZI-0129 - 'LE B OIS NOIR' : ZI-0176—0238—0247 - 'BOIS DES PLAUTS' : ZI-0104
Et, par extension, Cmne de Dampierre-sous-Bouhy (58) 2 ha 09 a 40 ca 'BOIS BERNOT' : F-0847—0865 - 'LE J ARDIN' : F-0719 - 'LE D EJOUET' : F-0683 - 'LE B OIS DES TAILLES' : ZE-0102—0113—0126—0139 - 'BOIS DES MELUES' : ZE-0194—0208—0210—0220—0222—0237 - 'LES COQUES' : ZE-0181—0186ZL-0021 - 'LES DESSERTIS' : ZH-0119—0122 - 'PISS ERENARD' : ZR-0058 - 'LE B OIS GRENOUILLE' : ZS-0100
Et Cmne de Saint-Amand-en-Puisaye (58) 79 a 03 ca 'PATU RE AUX BOEUFS' : ZL-0020
Cmne de Saint-Martin-sur-Nohain (58) 1 ha 32 a 71 ca 'LE COUGNOT' : ZO-0003
Cmne de La Celle-sur-Loire (58) 8 ha 44 a 76 ca 'GRANDS CHAMPS DU SAC' : ZM-0023—0024
Et, par extension, Cmne de Saint-Père (58) 4 ha 83 a 68 ca 'LES PETITS COTEAUX' : AM-0091
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de Arleuf (58) 36 ha 71 a 48 ca 'CHAMPS DEVANT' : A-0634—0636—0639 - 'LES GRANDES OUCHES' : A-0831—0832—0833 - 'CHAMPS MARTIN' : A-0679—0681 - 'CHEINTRE DU CLOU' : A-0708—0709—0710—0711—0712 - 'CHEINTRE DES VENTES' : A-1064 - 'PRES CHAMPION' : A-0650—0652 - 'LES EPINGLES' : A-0703—0704—0705—0706—0707 - 'LES PALUETTES' : A-0740 - 'CHAMPS DE L ICHARD' : A-0623—0624—0625—0878—0879—0885—0886—0887 - 'LES FORBIENCAUX' : A-0796—0797—0798—0799—0800—0801 - 'LES COMATES' : A-0648 - 'PRES GRENOUILLES' : A-1074—1078 - 'PRES DU CLOU' : A-0716 - 'LES PETITES CHEINTRES' : A-0735—0736—0737 - 'LES PASQUELINS' : A-0897 - 'PRES GUETIN' : A-0820—0822—0823 - 'LES OUCHOTTES' : B 1027 - 'LA MELOISE' : B-1037 - 'GRANDE ECHEINTRE DES CHAUV' : B-0032—0038—0041—0047—0048 - 'CHAMPS LABORDE' : B-0202 - 'PRE CHAMBON' : B-0207 - 'CHETIF PRE' : B-0055 - 'PETIT PRE DE LA PLAINE' : B-0065—0066 - 'PETITE BARERE' : B-0484 - 'PRE POUTREAU' : B-0067 - 'CHAMPS THIERRY' : B-0981—0982
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/11/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24016119

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

CAPROGA LA MEUNIERE
190 bis rue Paul Doumer
45200 Montargis

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DE SECTION DES ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, e tqui se tiendra aux lieux et heures ci-dessous désignés :
- Mardi 26 Novembre 2024 à 9 heures
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE
- Mardi 26 Novembre 2024 à 15 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de DOUCHY
- Mercredi 27 Novembre 2024 à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS
et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD
- Mercredi 27 Novembre 2024 à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ
précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 3 Décembre 2024**.
Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.Ils ont également la faculté de les consulter au Siège de la Coopérative ainsi que le document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente Assemblée Générale Ordinaire, et le prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs relatifs aux coûts de production et aux prix des produits agricoles et alimentaires éventuellement pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports, ou, à défaut, tous indicateurs disponibles relatifs aux coûts pertinents de production en agriculture et aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur les marchés sur lesquels opère la coopérative.
ASSEMBLÉE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS
Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **Mercredi 27 Novembre 2024** à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 3 Décembre 2024.**
Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion au siège de la Coopérative, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.
ASSEMBLÉE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du Mardi 3 Décembre 2024 à 9h00, Espace Jean Vilarà AMILLY.
Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
1. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2023/2024, clos le 30 juin2024,
2. Rapport sur la gestion du groupe,
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
4. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6. Approbation de ces comptes et conventions,
7. Quitus au Conseil d'Administration,
8. Répartition et affectation du résultat,
9. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
10. Élection d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,
11. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
12. Fixation du budget formation des Administrateurs,
13. Constatation du montant du capital social,
14. Pouvoirs pour formalités.
Le Conseil d'Administration

AL24016120

// CONSTITUTION

R.T.L
Société civile Immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social
111 rue de la Mère Grand
58320 POUGUES LES EAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POUGUES LES EAUX du 17octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile Immobilière
Dénomination sociale : R.T.L
Siège social : 111 rue de la Mère Grand, 58320 POUGUES LES EAUX
Objet social : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières,mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter la caractère civil.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : RUIZ Benjamin, 111 rue de la Mère Grand, 58320 POUGUES LES EAUX
Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24015912

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 31 octobre 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : GFA DE LA FILLOUSE
Forme : Groupement Foncier Agricole
Capital : CENT CINQUANTE EUROS (150,00 €).
Siège : SUILLY LA TOUR (58150), 9 rue des Ecoles, « La Fillouse »
Objet :
- la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine ;
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Monsieur Raphaël BOURDON réalise un apport en numéraire, pour un montant de SOIXANTE QUATORZE EUROS (74,00 €),
Madame Isabelle MICHOT épouse BOURDON réalise un apport en numéraire, pour un montant de SOIXANTE TREIZE EUROS (73,00 €),
Monsieur Paul BOURDON réalise un apport en numéraire, pour un montant de UN EURO (1,00 €).
Madame Lise BOURDON réalise un apport en numéraire, pour un montant de UN EURO (1,00 €),
Madame Eve BOURDON réalise un apport en numéraire, pour un montant de UN EURO (1,00 €),le tout entièrement libéré.
Gérance : Monsieur Raphaël Jérôme BOURDON, demeurant à SUILLY LA TOUR (58150), 9, rue des Ecoles, « La Fillouse », né à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 6 mai 1982, est désigné gérant pour une durée illimitée.
Parts sociales – clause d'agrément : les parts sont librement cessibles au profit des descendants, conjoint ainsi qu'à un associé exploitant tout ou partie des biens du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
Immatriculation au registre de commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

AL24016115

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 01/11/2024, il a été constitué une SASU Dénomination :
LA COMPAGNIE DU TOIT
Siège Social : 4 rue de donzy 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Capital : 500 €
Objet social : Travaux de couverture par éléments
Durée : 99 ans
Président : M. Makouar Mohamed 9 avenue de la république 94800 VILLEJUIF
Cession d'actions : libre
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : être actionnaire
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24016118

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NH ECO

3 Rue de l'Europe
89380 APPOIGNY
RC Auxerre 531 157 717

L'assemblée générale extraordinaire du 28 Octobre 2024, a décidé des modifications suivantes à compter du 1er novembre 2024 :
Le siège social est transféré du 3 Rue de l'Europe 89380 APPOIGNY au 59 Rue du Moulin du Président, local N° 2 89000 AUXERRE
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre

AL24016122

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ORMAN

SASU CAPITAL : 500 €
SIEGE SOCIAL
60 TER RUE DE LYON
89200 AVALLON
R.C.S.893 680 538 AUXERRE

Par AGE du 10/10/2024 , il a été décidé à compter du 10/10/2024 de :
Transfert le siège social au : 7 PARC HISPANO SUIZA 78130 LES MUREAUX
Radiation de RCS de AUXERRE immatriculation au RCS de VERSAILLES

AL24016048

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ECHAFORT 89.

SAS.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 3 Route de Fontaine Renaud
89240 BEAUVOIR.
983699711 RCS Auxerre.

Aux termes d'une décision en date du 10 octobre2024, l'associé unique a décidé, à compter du 10octobre 2024, de transférer le siège social à 5 Rue Des Grands Champs, 89240 LINDRY.
Mention sera portée au RCS Auxerre.

AL24016058

Les Experts Unis

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

LA GALOCHE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 525 euros
Siège social : 16 Rue Philippe Verger
89130 TOUCY
852 621 630 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 30/09/2024, il résulte que M. Joseph BRECHET a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 30/09/2024 à minuit, et qu'il n'a pas été procédé à son remplacement.
L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24016063

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 028 375 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
017 151 200 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 27 septembre 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Pierre BOUDIER, demeurant 7 Impasse du Puits Rabot –21121 ETAULES, pour une durée illimitée, à compter rétroactivement du 1er septembre 2024.

AL24016065

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

AKAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 16 000 euros
Siège social :
16 Avenue de Grattery
89000 AUXERRE
432 045 268 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Bayram AKAY de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Capan AKAY, demeurant 58 Bis Avenue de Saint Georges – 89000 AUXERRE, pour une durée illimitée, à compter du 17 octobre 2024.

AL24016105

RÉVOCATION DE CO-GÉRANT

EARL DES SARMENTS Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 101 895,00 euros Siège social : 6 rue Saint Jacques – 89800 LIGNORELLES 414 073 353 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2023 a décidé la révocation de Mme Ingrid BOUCHARD (épouse PANET) de son mandat de cogérant.Pour avis, la gérance.

AL24016110

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AD MOTOR'S

3 Rue de l'Europe
89380 APPOIGNY
RC Auxerre 917 587 222

L'assemblée générale extraordinaire du 28 Octobre 2024, a décidé des modifications suivantes à compter du 1er novembre 2024 :
Le siège social est transféré du 3 Rue de l'Europe 89380 APPOIGNY au 59 Rue du Moulin du Président, local N° 2 89000 AUXERRE
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre

AL24016150

// GÉRANCE

CECNA
Coopérative Agricoles d'Elevage du Centre Nord et de l'Aube
5 Jules Rimet
89400 MIGENNES
775 718 356 RCS SENS

ELVA NOVIA
Rue du Gué Nifette
71150 FONTAINES
751 615 493 RCS CHALON SUR SAONE

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 octobre 2024 à Fontaines :
- La Société Coopérative Agricole CECNA, dont le siège social est sis 5 Jules Rimet – 89400 MIGENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 775 718 356, agréée sous le numéro N223 et dont le capital au 30 Juin 2024 s'élevait

ANNONCES LÉGALES

à 119 640 € ;
- et la Société Coopérative Agricole ELVA NOVIA, dont le siège social est sis Rue du Gué Nifette - 71150 FONTAINES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALON-SUR-SAONE, sous le numéro 751 615 493, agréée sous le numéro 12043 par le HCCA et dont le capital social au 30 Juin 2024 s'élevait à 397 182,50 € ;
ont établi un projet de fusion par voie d'absorption :
- de la coopérative CECNA par la coopérative ELVA NOVIA, à qui la coopérative CECNA fera apport de la totalité de son actif évalué à 13 124 851,72 €, à charge de la totalité de son passif réel évalué à 1 236 013,53 €, soit un apport net d'un montant de 11 888 838,20 €.
En vue de rémunérer l'apport net effectué par la coopérative CECNA, la coopérative ELVA NOVIA procèdera, à titre d'augmentation de son capital social, à la création de parts de 1,50 euros de valeur nominale chacune, représentative du montant du capital social de 119 640 euros de la coopérative CECNA diminué des 1 000 euros de titres détenus par ELVA NOVIA.
Le rapport d'échange est calculé sur la base de la valeur nominale respective de chaque coopérative soit 3 parts sociales de 1 euro de la coopérative CECNA, pour 2 parts sociales de 1,50 euros de la coopérative ELVA NOVIA.
A l'issue de cette opération et après l'annulation des parts auto-détenues par ELVA NOVIA dans le capital social de CECNA pour un montant de 1 000 €, le capital social de la coopérative ELVA NOVIA issue de la fusion sera porté de 398 182,50 euros à 515 822,50 euros.
Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives de l'approbation par les assemblées générales extraordinaires de chacune des coopératives.
Le projet de traité de fusion sera soumis pour approbation aux assemblée générales extraordinaires plénières du :
- 10 décembre 2024 pour la coopérative CECNA
- 10 décembre 2024pour la coopérative ELVA NOVIA
Les créanciers de la société apporteuse, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis.
Conformément aux dispositions de l'article R 526-6 du code rural, deux copies certifiées conformes du projet de traité de fusion sont déposées respectivement aux greffes des tribunaux de commerce de SENS et de CHALON-SUR-SAONE en date du 4 novembre 2024.
Pour Avis
Les conseils d'administration

AL24016020

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le 21 octobre 2024, enregistré au SDE Auxerre le 24 octobre 2024 – dossier 202400035176- 8904P01 -2024 N 1157
A été cédé par la société dénommée SARL DE LA CATHEDRALE, société à responsabilité limitée , dont le siège est à Sens (89100), 11 et 13 place de la République,identifiée au SIREN sous le numéro 390456291 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
A la société dénommée ALcathédrale, société par actions simplifiée dont le siège est à Sens (89100), 13 place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 933107781 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Le fonds de commerce de café - restaurant avec grande licence de débit de boissons exploité à Sens (89100), 11 et 13 rue de la République, connu sous le nom commercial de RESTAURANT DE LA CATHEDRALE et pour lequel le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 390.456.291.
Moyennant le prix principal de 200.000,00 EUR, dont 156.000,00 EUR pour éléments incorporels et 44.000,00 EUR pour le matériel.
Chiffres d'affaires et les résultats d'exploitation des trois derniers exercices :
- pour l'exercice 2021 : chiffre d'affaire de 689.801,00 EUR HT. résultat d'exploitation de + 134.370,00 EUR.
- pour l'exercice 2022: chiffre d'affaire de 1.122.165,00 EUR HT. résultat d'exploitation de + 108.109,00 EUR.
- pour l'exercice 2023 : chiffre d'affaire de 1.102.323,00 EUR HT. résultats d'exploitation + 62.501,00 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Étude de Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens - 28 avenue Pompidou – 89100 Sens, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

AL24016098

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du24/10/2024, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE, le 28/10/2024, dossier 202400035478, référence 8904P01 2024 A 01492, la société NSC COMPAGNY, Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est 100, rue du Pont 89000 AUXERRE,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 904 308 111 RCS AUXERRE,A CEDE à la société SO SWEET, Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est 100, rue du Pont 89000 AUXERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 934 266 131RCS AUXERRE, un fonds de commerce de préparation et commercialisation de boissons chaudes et froides non alcoolisées à consommer sur place, en livraison, à emporter, préparation et commercialisation de produits culinaires(sandwich, gâteau, biscuits), viennoiseries, pâtes à consommer, restauration rapide, revente de produits alimentaires, service traiteur, fournitures de services de restauration, organisation de noces, banquets, cocktails, buffets, lunch, connu sous l'enseigne «LE BENNY», sis et exploité à 100, rue du Pont - 89000 AUXERRE, moyennant le prix de 15000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 24/10/2024. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé.

AL24016106

SELARL SYLVIE LELIEVRE,
Notaires et Conseils
à AVALLON (89)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89), le 7octobre 2024. Enregistré au SIE d'AUXERRE -dossier 2024 00033705 référence 8904P01 2024N01119 le 14 octobre 2024.
Mme Pâquerette HURION épouse DUPAQUIER,demeurant 7 rue du Colombier, Vault de Lugny(89) immatriculé au RCS d'Auxerre sous le numéro 410304315.
A cédé à : La société dénommée FROMAGERIE SOUFFLARD, société à responsabilité limitée au capital de 4500 euros, sise 23 rue Joubert, 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 932294945.
Son fonds de commerce de FROMAGERIE exploité 23 rue Joubert, 89000 Auxerre. Moyennant le prix de 128 250 euros (éléments incorporels : 22 000 € ; matériel : 106 250 €)
Entrée en jouissance au 7 octobre 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Office Notarial du Notaire.

AL24016144

// VENTE AUX ENCHÈRES

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES

D'une maison d'habitation sur la commune de HERY (89550),
L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE
Le vendredi 20 décembre 2024 à 14 heures
DESCRIPTION :
COMMUNE D'HERY (89550)
Une maison d'habitation située 37 D rue de Rouvray, d'une surface habitable de 195,40 m2, inoccupée, comprenant :
En rez-de-jardin : séjour-salon-cuisine, buanderie, cave, water-closets, avec lavabo.
Au premier étage : couloir, salon, salle de bain, water-closets, trois chambres, un bureau.
Au deuxième étage : une chambre mansardée, deux débarras en sous-pente, grenier.
Garage attenant au levant, Cour devant au midi avec un garage en bois, Jardin derrière
Figurant au cadastre
Section : AE
N°: 65
Lieudit : 37 D rue de Rouvray
Surface : 00Ha 07a 38ca
CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, Palais de justice, et sur le site du Conseil National des Barreaux : **avoventes.fr**
Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.
Le bien peut être visité
le 11 décembre 2024 de 14 heures à 15 heures.
La vente aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de : **90.000,00 euros**
CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR :
9.000,00 Euros
(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)
Frais en sus
Fait à Auxerre, le 30 octobre 2024
Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL24016088

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 4 juin 2012,
Madame Arlette Madeleine THEBAUT, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Robert Maurice Marcel THORET, , demeurant à MIGENNES (89400) 7, rue Léo Ferré Bâtiment C.
Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 18 juillet 1931.
Décédée à SAINT-FLORENTIN (89600) (FRANCE), le 4 janvier 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès ,le 26 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400) 75 bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24016089

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), CRPCEN89005, le 30 octobre 2024, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial entre Monsieur Patrice Robert AUDO, retraité, et Madame Florence Michèle TROTTIN, sans emploi, demeurant ensemble à APPOIGNY (89380) 3 rue de la Motte Bridard. Monsieur est né à POURRAIN (89240) le 18 mars 1964 et Madame est née à AUXERRE (89000) le 11 mars 1965, mariés à la mairie de APPOIGNY (89380) le 23 juin 2017 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Hervé CHANTIER, notaire à APPOIGNY (89380), le 7 juin 2017.
Comportant adjonction d'une société d'acquêts avec clause d'attribution intégrale de la société d'acquêts au survivant.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention.
Le notaire.

AL24016103

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARTHONNAY – terre et bois-taillis – fonds occupé en partie - 7 ha 58 a 50 ca - 'FALLUAINE' : ZD - 0097 - 'LES ETRAPIES' : ZD – 0059 – 0060 - 0061 - 'LE PETIT BOIS D ARTHONNAY' : ZD - 0021 - 'LES NOTS' : ZX – 0059 – zonage : RNU
AUXERRE – terre en AOC Côtes d'Auxerre et lande - 23 a 50 ca 'LA COTE D OR' : A – 0049 – 056 – zonage : zone A du PLUi.
JULLY – terre - 34 a 90 ca - 'LA GRANDE BOSSE' : B – 0011 - zonage : RNU
QUINCEROT – terre, lande et bois-taillis – fonds occupé en partie - 18 ha 24 a 77 ca - 'SUR LA MEUNIERE' : B – 0003 – 0004 – 0007 - 0044 - 'LE VAL DIALLE' : B - 0300 - 'LES VIGNES DU GRAND VAL OU' : C – 0490 – 0491 – 0518 – 0523 - 0526 - 'LE GRAND VAL' : C - 0848 - 'SUR LA MAISON GROS JEAN' : C - 0307 - 'LE LARRY MILLOT' : D - 0915 - 'VALLEE GENDARMES' : D - 0534 - 'SUR LA LOIRE' : E – 0190 – 0191 - 0713 - 'MONTMAIN' : E - 0699 - 'CHAMPS MARMEIGNE' : ZC – 0001 – 0050 - 0055 - 'CHAMPS DE QUINCEROT' : ZC – 0019 – 0020 - 0022 - 'SUR LE GRAND VAL' : ZE - 0024 – zonage : RNU
SAINT CYR LES COLONS – bois-taillis - 10 ha 22 a 42 ca - 'GRANDE PIECE DES BOIS DE S' : E – 0518 – zonage : RNU
SENNEVOY LE BAS – terre et pré - 26 ha 89 a 96 ca - 'LE VILLAGE' : A - 0166 - 'SUR MURGE' : A - 0017 - 'BEL AIR' : B - 0164 - 'DESSUS DU MARGOUILLIS' : B - 0125 - 'LES PETITES HAIES' : ZD - 0008 - 'BASSES TERRES' : ZD – 0018 – 0019 - 0020 - 'LA GRANDE BOSSE' : ZD - 0036 - 'DESSUS DU POIRIER PLATEAU' : ZE – 0003 - 0004 - 'COMBE A LA DAME' : ZH – 0036 – 0043 - 0047 - 'CHAMP DES FOURCHES' : ZH - 0028 - 'LES HEROCHONS' : ZI – 0005 - zonage : RNU
SENNEVOY LE HAUT – lande - 4 a 80 ca - 'LA MICHERE' : B – 0198 - zonage : RNU
TRICHEY – terre, lande et bois-taillis - 1 ha 40 a 11 ca - 'DEVERS CHASEREY NORD' : A - 0258 - 'GRIVET' : C - 0455 - 'VALFIAT' : C - 0224 - 'LA VOIE CREUSE' : ZB – 0031 - zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/11/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24016130

CAPROGA LA MEUNIERE
190 bis rue Paul Doumer
45200 Montargis

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DE SECTION DES ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra aux lieux et heures ci-dessous désignés :
- Mardi 26 Novembre 2024 à 9 heures
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE
- Mardi 26 Novembre 2024 à 15 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de DOUCHY
- Mercredi 27 Novembre 2024 à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS
et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD
- Mercredi 27 Novembre 2024 à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ
précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 3 Décembre 2024.**
Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.Ils ont également la faculté de les consulter au Siège de la Coopérative ainsi que le document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente Assemblée Générale Ordinaire, et le prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs relatifs aux coûts de production et aux prix des produits agricoles et alimentaires éventuellement pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports, ou, à défaut, tous indicateurs disponibles relatifs aux coûts pertinents de production en agriculture et aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur les marchés sur lesquels opère la coopérative.
ASSEMBLÉE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS
Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **Mercredi 27 Novembre 2024** à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 3 Décembre 2024.**
Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion au siège de la Coopérative, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.
ASSEMBLÉE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du Mardi 3 Décembre 2024 à 9h00, Espace Jean Vilarà AMILLY.
Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
1. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2023/2024, clos le 30 juin2024,
2. Rapport sur la gestion du groupe,
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
4. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6. Approbation de ces comptes et conventions,
7. Quitus au Conseil d'Administration,
8. Répartition et affectation du résultat,
9. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
10. Élection d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,
11. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
12. Fixation du budget formation des Administrateurs,
13. Constatation du montant du capital social,
14. Pouvoirs pour formalités.
Le Conseil d'Administration

AL24016121

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'ATELIER DE COIFFURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 Euros
Siège social : 3 Place St Nicolas
89000 AUXERRE
R.C.S. AUXERRE 488 534 413
(2006B00044)

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 2 novembre 2024.
L'Assemblée Générale a nommé comme Liquidatrice Madame Patricia PICOCHE, demeurant à AUXERRE (89000) 26 Rue de l'Ocrerie, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de liquidation est fixé au siège social.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Pour avis
La Liquidatrice

AL24016113

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA LEPRÊTRE DE SAINTE COLOMBE
Société Civile d'Exploitation Agricole en liquidation au capital de 470 000,00 euros Siège social : 6 rue de l'Abbaye Sainte-Colombe –89100 SAINT-DENIS-LÈS-SENS 441 693 173 RCS SENS Liquidatrice : Mme Catherine DUGUÉ épouse LEPRÊTRE, demeurant à SAINT-DENIS-LÈSSENS (89100), 6 rue de l'Abbaye Sainte-Colombe. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 août 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'ont déchargée de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100). Pour avis, la liquidatrice.

AL24016099

// CONSTITUTION

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE «, titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (YONNE) 5 rue Marcelin Berthelot, le 26 octobre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : ESPACE EGLENY.
Le siège social est fixé à : LA FERTE-LOUPIERE (89110), 6 Lieudit l'Orme.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Thierry Philippe Jean-Bernard COULOMBEL et Monsieur Arnaud Henri ZIMMERMANN demeurant BAGNOLET (93170) 18 Avenue Raspail.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SENS (Yonne).
Pour avis
Le notaire

AL24016068

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une société civile immobilière dénommée SCI DU 64 AVENUE HAUSSMANN au capital de 100 euros, le siège social est fixé 28 Rue Eugène Hatin 89000 AUXERRE, ayant pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le gérant est Eric MORIZE 28 Rue Eugène Hatin 89000 AUXERRE.
Agrément requis des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE
Pour avis
La Gérance

AL24016069

FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 23 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : APIS
Siège : 3 rue aux Prêtres, 89113 FLEURY LA VALLEE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :- La prise de participations dans toutes sociétés et ce, par tout moyen notamment par voie de souscription au capital de sociétés nouvelles ou existantes, d'apports, de fusions, ou tout autre moyen ;- La gestion, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, desdites participations ;- La gestion, dans les limites prescrites par la réglementation en vigueur, de la trésorerie et des moyens matériels et des services de fonctionnement, notamment administratif, informatique, technique des sociétés filiales et/ou des sociétés dans lesquelles la société détient des participations directes ou indirectes ainsi que toutes prestations de services et de conseils dans les domaines dans l'intérêt des sociétés
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.Agrément : Les cessions d'actions, en cas de pluralité d'associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : Amaury CARRÉ, demeurant 3 rue aux Prêtres 89113 FLEURY LA VALLEE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
POUR AVIS
Le Président

AL24016070

BLIVET FINANCES HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 Rue de la Gare, 89200 GIVRY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVRY du 10 Octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BLIVET FINANCES HOLDING
Siège : 11 Rue de la Gare, 89200 GIVRY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ainsi que la gestion et la réalisation desdits participations et intérêts,
Acquisition par tous moyens, la vente et la gestion de toutes participations ou valeurs mobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
M. Yannis BLIVET, demeurant 11 Rue de la gare, 89200 GIVRY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL24016092

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 05/09/2024, il a été constitué une SARL unipersonnelle Dénomination : DM-EVENTS
Nom Commercial : DM-EVENTS
Siège Social : 162 Rue De Flagy 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD
Capital : 1000 €
Objet social : Entreposage et stockage non frigorifique. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Durée : 99 ans
Gérance : M. MARTIN David 11 Voie Prairial 89340 VILLENEUVE LA GUYARD
Immatriculation au RCS de SENS

AL24016104

Suivez-nous sur notre page Facebook

